



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE DU NOUVEL AMBASSADEUR
DU BURUNDI PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

16 décembre 1999

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Il m'est agréable d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burundi auprès du Saint-Siège.

J'ai été sensible aux aimables paroles que vous m'avez adressées et je vous en remercie vivement. Je vous saurais gré de transmettre à Son Excellence Monsieur Pierre Buyoya, Président de la République du Burundi, ainsi qu'au peuple burundais, dont je connais les souffrances mais aussi le courage qu'il manifeste dans la détresse, les vœux fervents que je forme pour que le pays retrouve enfin la paix et que tous ses habitants puissent vivre dans la sécurité et dans la fraternité.

2. La paix est en effet une aspiration profonde du peuple burundais, comme aussi de tous les peuples de la région des grands Lacs, qui, depuis de nombreuses années, connaissent une situation de violence extrême et de fréquentes violations de leurs droits humains les plus fondamentaux. Une fois encore, je voudrais lancer un appel pressant à tous les responsables, afin que cesse toute forme de violence contre les populations. Je souhaite que, à la faveur de la nomination d'un nouveau Médiateur dans la crise que vit votre pays, les différentes parties en cause se retrouvent rapidement autour de la table des négociations avec le désir sincère de mettre fin aux hostilités et de parvenir à une solution définitive, qui, dans le droit et la justice, respecte la dignité des personnes et des peuples ainsi que l'amour qu'ils portent à leur terre.

Comme vous l'avez souligné dans votre allocution, pour que votre pays retrouve une véritable stabilité qui lui permette de s'engager résolument sur les voies du développement et de la prospérité, la solidarité internationale doit aussi se manifester généreusement à ses côtés. D'autre part, la conclusion d'un accord global sur les problèmes qui touchent la région des grands Lacs, respectant les droits légitimes de chaque nation, devrait aussi permettre de retrouver une paix durable et favoriser une coopération fructueuse entre tous les pays de cette partie du continent africain.

3. Sur le chemin difficile qui mène au retour de la paix au Burundi, les différentes communautés religieuses présentes dans le pays peuvent apporter une contribution importante; il faut donc souhaiter qu'il leur soit fait confiance et qu'elles aient la possibilité d'exprimer leur point de vue dans les discussions en cours, en vue de trouver une issue à la crise. Quant à l'Eglise catholique, dont vous avez relevé le rôle important au service de la personne humaine et de la société burundaise tout entière, elle est disposée à s'engager toujours plus activement dans la recherche de la concorde et d'une véritable réconciliation entre tous les fils du pays ainsi que dans la poursuite de son action sociale.

4. Dans la situation actuelle, où tant d'hommes, de femmes et d'enfants sont encore victimes de la violence aveugle, il est urgent que les droits de la personne et les conventions internationales soient respectées par tous les belligérants. Les exécutions sommaires et tous les actes de violence homicides sont des atteintes intolérables au respect dû à la vie qui défigurent l'homme et compromettent gravement l'avenir de la société. Il faut se rappeler, en effet, que "la vie humaine présente un caractère sacré et inviolable, dans lequel se reflète l'inviolabilité même du Créateur. C'est pourquoi, Dieu se fera le juge exigeant de toute violation du commandement "tu ne tueras pas", placé à la base de toute la convivialité de la société" (Encyclique *Evangelium vitae*, n. 53). Par ailleurs, afin de créer un environnement favorable à un retour rapide des conditions de vie normales pour les familles, il est indispensable que les personnes qui ont été déplacées de leurs lieux de vie habituels puissent rejoindre librement leurs collines et leurs maisons en toute sécurité, et que les exilés reprennent le chemin de leur pays pour participer à l'édification d'une société pleinement réconciliée et solidaire.

5. Par votre intermédiaire, Monsieur l'Ambassadeur, je voudrais saluer très chaleureusement la communauté catholique du Burundi. Dans le souvenir de la rencontre que j'ai eue récemment avec ses Evêques lors de leur visite ad limina, je l'encourage à nouveau dans sa fidélité au Christ et à l'Eglise. Je souhaite que la célébration du grand Jubilé qui va s'ouvrir dans quelques jours soit pour tous les fidèles l'occasion d'un renouveau spirituel vigoureux et que le Christ soit leur espérance inébranlable en ce temps d'épreuve que vit leur pays. Qu'avec tous leurs compatriotes, ils soient des artisans de paix audacieux et généreux!

6. Monsieur l'Ambassadeur, alors que commence officiellement votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux cordiaux pour la noble tâche qui vous attend. Soyez assuré

que vous trouverez ici, auprès de mes collaborateurs, l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur les responsables de la nation et sur le peuple burundais tout entier, j'invoque de grand coeur l'abondance des Bénédictiones divines.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XXII, 2 p.1185-1187.*

L'Osservatore Romano 17.12. 1999 p.6.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.52 p. 8, 10.

© Copyright 1999 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana